

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE—LITTÉRATURE—THÉÂTRE—BEAUX-ARTS

VOL. 3

MONTREAL, 23 NOVEMBRE 1895

No. 64

SOMMAIRE:

A nos Abonnés, *L'Administration*. — La Persuasion, *Duroc*. — Des Noms, *A. Filia-treault*. — Entre nous, *Journaliste*. — Suite de la démonstration touchante, *Ex-Maryuillier*. — L'Association de l'Aiguille, Causerie, *Marc Sauvalle*. — Le meilleur Col-lège, *Lynx*. — Charité-Justice, VI, *Jacques Lecroyant*. — L'Education chez les Jésuites, *Chercheur*. — Ayez pitié! *Carabin*. — Feuilleton: Le Missel de la Grand'mère, (suite) *Ludovic Halévy*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du RÉVEIL,

Boîte 2184,

Montréal.

A NOS ABONNÉS

Nous expédions cette semaine des factures d'abonnement à tous nos abonnés qui n'ont pas encore soldé leur abonnement.

Nous les prions en même temps de vouloir bien faire remise immédiatement. Aujourd'hui l'existence du RÉVEIL est assurée permanément, et il ne peut que grandir et prospérer, si ses fidèles amis lui continuent leur patronage. Les lettres que nous recevons tous les jours nous prouvent qu'il est apprécié, et nous consolent des déboires des trois dernières années.

Nous demanderons en même temps à nos abonnés de nous faire connaître les noms de ceux qui seraient disposés à prendre un abonnement.

L'ADMINISTRATION.

LA PERSUASION

Le *Star* de Montréal s'est donné pour mission d'éclaircir la question des écoles du Manitoba et vient de servir au public, que par *snobisme* nous considérons comme le public sérieux, sa solution de ce problème si émotionnant.

La question touche de trop près le RÉVEIL, qui s'est franchement et ouvertement prononcé déjà, pour que nous hésitions un seul instant à parler du très original article de notre confrère.

Jamais opportunisme plus patent, même plus épatant, n'inspira un article aux allures aussi sérieuses.

Le raisonnement du *Star* tient dans le creux de la main, *in a nutshell*, comme disent les Anglais.

"M. Greenway, dit-il, peut bien avoir raison, les catholiques peuvent bien avoir des griefs, mais tout cela dérange la politique et fait perdre de vue les affaires, la *business*, et il faut que cela cesse."

"Le Manitoba est seul intéressé à l'affaire des écoles. Les six autres provinces sont intéressées à la *business*."

"Nous sommes six contre un, par conséquent cédez le pas aux affaires et laissez tomber la question des écoles pour qu'on puisse s'occuper de la *business*, qui est la seule chose payante."

Notons en passant qu'il réussit dans ce raisonnement à n'énoncer aucune sympathie pour aucun des deux partis du Manitoba qui sont intéressés au règlement de la grande question en jeu, ou du moins que l'on nous présente comme intéressés à une solution.

Car ils ont tout l'air d'être les derniers à s'en occuper.

Si la blague du *Guillottiné par persuasion* de Chavette n'avait pas été récemment rééditée par le *Canard* dans le cas de Demers auquel le Coroner conseille d'avouer, pour lui éviter l'humiliation d'un échec, elle serait rudement à sa place à la suite de cet article.

Voyons, mon bon petit Manitoba, dit le *Star*, arrangez tout cela, nous savons que ça peut être ennuyeux pour vous, nous comprenons

non bien que vous pouvez avoir de bonnes raisons, nous admettons qu'on peut être d'avis que les écoles publiques sont préférables, mais vous dérangez tout le monde, vous dérangez la *business*, soumettez-vous.

Les affaires, il n'y a que cela pour ces bons politiciens.

Principes, utilité, éducation, qu'est-ce que tout ça ?

Parlons affaires.

Mais n'est il pas venu à l'idée du *Star* que Manitoba n'a qu'une chose à répondre :

"Qui est-ce qui vous demande de vous occuper de mes écoles ?

"Ce ne sont pas les Manitobains à coup sûr qui ont commencé l'agitation scolaire."

Jamais.

Elle a commencé dans les autres provinces, du moins elle a commencée dans le clergé qui gouverne les autres provinces.

Ce sont les autres provinces qui ont pris en main, sans en être sollicitées par les contribuables du Manitoba, la lutte contre l'autorité reconnue de la province. Ce sont même des ministres de provinces étrangères, des souscriptions provoquées au dehors qui ont poussé la marche de causes intentées, pas même sous un nom français, contre le gouvernement légal de la province.

"Soyons francs, les seuls gens qui ne se soient pas plaints ce sont les gens du Manitoba."

Voilà ce qu'il y a à répondre, car le fait est qu'on a battu monnaie et fait du capital politique et religieux sur cette question pour se filouter le patronage clérical.

Le Manitoba a donc le droit de dire bien haut :

"Si la question de mes écoles vous dérange, lâchez la donc. Ce n'est pas moi qui vous ai demandé de vous en occuper."

Les Mennonites et les Allemands obtiennent toutes les concessions qu'ils veulent sans s'adresser à personne, et surtout parce que la hiérarchie protestante ne s'occupe pas de leurs affaires.

Surtout, aussi parce que les Allemands et les protestants des autres provinces ne viennent pas fourrer leur nez dans leurs arrangements et ne cherchent pas dans l'instruction cette gloire éphémère et électorale d'un succès qui pourrait être la ruine de leurs protégés.

La pacification ne sera possible qu'à condition d'obliger chacun de rester à sa place.

Personne n'a plus d'intérêt à une solution paisible que le gouvernement du Manitoba. Mais ce ne sont pas des raisonnements comme ceux du *Star* qui lui montreront la voie.

Demander au Manitoba de céder parce que cela dérange la *business* de Montréal, c'est un enfantillage.

Demander au Manitoba de respecter les droits de conscience, c'est autre chose.

Et là, qu'on le voie bien nous ne parlons pas de droits constitutionnels, puisque la découverte de la nature des chiffres dans le cahier du père Ritchot vient d'enlever toute force à cette doctrine.

Il faut donc poser la question une bonne fois sur le terrain unique du grand principe de liberté de conscience et de liberté de culte.

Le REVEIL est bien franc.

Il a déjà demandé le contrôle de l'école par l'Etat ; il s'est prononcé pour l'instruction laïque de préférence, gratuite si possible, obligatoire toujours.

Nous demandons la séparation de l'école et de l'Église ; mais nous ne demandons pas l'exclusion de l'une au profit de l'autre, ni réciproquement à son détriment. Nous demandons qu'on ne confonde pas et surtout, qu'on n'amène pas en concurrence les deux enseignements.

À chacun son temps.

Dans ces conditions, il s'agit simplement pour tout régler de décider des heures convenables en donnant à chacun sa place.

Mais direz-vous, pour cela la simple autorisation d'utiliser aux instructions religieuses les locaux scolaires à certaines heures du jour, accommodant toutes les dénominations, est suffisante ?

Certainement !

Mais ajouterez-vous, en dehors de l'utilisation des locaux, tout le reste est prévu et réglé pour permettre l'enseignement religieux dans cette fameuse loi scolaire de 1890, contre laquelle on crie sans la connaître ?

Certainement, certainement ! Mais alors, qu'est-ce que le *Star* vient nous conter avec ses questions de *business* ?

Ça, je ne le sais pas.

DUROC.

DES NOMS

Je reçois d'un des anciens collaborateurs du *Canada-Revue*, qui coupa net ses travaux lors de la sentence épiscopale, une lettre qui fait suite à plusieurs articles qui ont été publiés sur la question très grave de décharger la responsabilité trop grande portée aujourd'hui par des anonymes trop transparents en faveur des anonymes opaques ou passagers qui ont fait passer leur venin sur le dos de trop bons garçons.

Voici ce que me dit ce vieil ami :

Montréal, 15 novembre 1895.

Mon cher Filiatreault,

Permettez à un ami sincère et à un compagnon des anciens jours de vous dire que vous êtes vraiment trop bon avec les farceurs qui nous ont mis tous ensemble dans le pétrin de l'excommunication du *Canada-Revue*, qui s'en sont tirés avec une désinvolture sans égale, et qui font aujourd'hui grande mine, affectant un souverain mépris des vils pamphlétaires dont les écrits ont toujours eu, au moins, le mérite de refléter sans écart, des opinions discutables, il est vrai, mais au moins sincères.

Que dites-vous de ce *motorman* du dernier trolley effondré dans un canal de la ville de Cleveland, Ohio, E. U., et qui dit pour sa défense : " Je voyais bien le signal du danger, mais je pensais pouvoir m'arrêter."

Il ne l'a pas pu et a fait tuer dix-neuf personnes.

Et tous ces *motormen* du grand scandale, qui ont lancé l'affaire à toute vapeur, qui ont soulevé le public, poussé la machine au maximum de sa vitesse, au point que nous n'avons plus été capables d'enrayer ensuite, pris entre le gouffre de l'excommunication ou le désastre de la banqueroute (finalement attrapant les deux), croient-ils s'en tirer à meilleur compte que l'auteur de la catastrophe de Cleveland ?

S'il y a eu le grand scandale religieux de 1892, pourquoi ne pas lui fournir en pendant le grand scandale laïque de 1895 ?

Chacun son tour.

Surtout, si cela arrive, n'oubliez pas ce jeune neveu

de l'Archevêque, qui vous offrit sa collaboration et dont vous avez la prose, non plus que ce séduisant chanoine, dont vous avez eu des renseignements si croustillants que vous ne pouvez les avoir oubliés, avec d'autant plus de raison que tout ce monde-là a a rage d'écrire.

Bien à vous,

AMICUS.

J'espère que mon excellent ami comprendra la réserve que m'imposent la situation et la gravité des conseils qu'il vient de me donner.

Mes amis et moi sommes prêts à continuer notre rôle de franc-tireur ou d'enfant perdu. Nous voulons bien risquer et recevoir les premiers coups de feu aux avant-postes.

Mais nous ne nous laisserons certainement pas tirer dans le dos sans faire éclater une "mine à refus," suivant l'expression du *Courrier de St-Hyacinthe*. Nos canons, qui ne sont pas ceux de l'Église, sont chargés jusqu'à la gueule, et tant pis pour les éclaboussés. La commotion qui a suivi les révélations de septembre, 1892, ne sera que de la Saint-Jean, comparée à celle qui se produira parmi le bon monde.

Maintenant, un dernier mot :

Je ne puis admettre que le clergé soit l'honnêteté absolue, avec la volumineuse correspondance que j'ai sous les yeux, mais, en honnête homme, je suis forcé de faire des *distinguos* et de déclarer qu'il est encore plus honnête qu'un grand nombre de laïques qui ont usé les balustres depuis leur tendre enfance et les usent encore, mais qui veulent bien taper dessus, pourvu qu'on ne sache pas qu'ils ont trempé dans la fessée.

A. FILIATREAU.

ENTRE NOUS

Il s'agit de parler entre journalistes, et là, personne ne nous en voudra de revenir sur ce sujet intéressant . . . pour nos amis surtout.

Depuis quelque temps, dans notre camp, on s'arache à belles dents. Les uns reprochent à leurs adversaires, la *Croix*, les autres le *RÉVEIL*. Voyons, ce n'est pas se conduire en gentilshommes.

Un peu de tenue, messieurs. S'il y a contre

l'honneur ou la dignité professionnelle quelque chose à reprocher à un adversaire, faites-le sans crainte et, surtout faites le franchement, mais à quoi bon se dénigrer, se noircir inutilement ?

Le journalisme est une fonction, c'est une chose ; c'est le terrain où se doit faire la lutte, mais qu'importe le nom, du moment où il ne s'enregistre pas.

Des gens pourront demander que le nom paraisse au bas de chaque article.

Pas d'homme n'aimerait plus que le signataire de cette étude qu'il en fût ainsi, mais à une condition, qu'il en fût ainsi pour tout le monde et qu'un individu de mauvais aloi ne pût pas faire passer sa prose dans un journal sans se soumettre à la règle.

Pas d'articles signés ou tous les articles signés.

C'est là le desideratum.

Nous avons connu de ces bons hommes, rentiers, épiciers, ou même une foule d'autres choses, qui se figurent que le paiement de leur abonnement leur donne le droit d'entrer de plein pied dans le bureau du journal et d'y écouler le produit de leurs divagations ou de leurs petites et grosses rancunes.

Il y a un journal dans lequel on a guéri le plus impudent de ces farceurs-là. Le remède fut court et sans phrase. Il était venu, vers midi, lorsque les rédacteurs étaient absents apporter une correspondance sur . . . n'importe, le sujet ne fait rien à la chose. Profitant de sa connaissance des êtres de la maison, il avait remis sa copie directement au prote, et le soir elle paraissait en bonne colonne, mais une main prévoyante, celle du rédacteur alerte, avait ajouté au bas le vrai nom de l'auteur, pour n'avoir pas à supporter le poids de l'anonymat.

Ces quelques lignes insultaient un personnage éminemment respectable, et il est inutile de dire que l'auteur n'a plus reparu.

Ce n'est pas que l'anonymat soit un mauvais système et, sur ce point, un français, Zola, lui a rendu dans une conférence célèbre, faite à Londres, l'année dernière, un éclatant hommage en des termes remarquables.

Mettant en opposition l'anonymat soigneusement gardé par l'un avec la signature partout étalée chez l'autre, il voit dans ce contraste la marque distinctive des deux races, le signe expressif des deux tempéraments.

« Chez les Anglais, dit-il, le flegme réfléchi, pratique a fait passer la puissance collective du journal, organe d'un parti, avant la gloriole et la réputation des écrivains qui le représentent. Chez les Français, au contraire, la vanité native, la turbulence et la furia nationales ont sacrifié le caractère et la force impersonnelle de l'œuvre à la renommée et à l'orgueil, d'ailleurs légitime, des écrivains. »

Mais ce que M. Zola semble ignorer, c'est que dans les pays de luttes acerbes, l'anonymat est un vain mot, un piège, et sert simplement à faire porter sur le dos d'un seul, dont le nom est connu, tous les péchés d'Israël.

Ce n'est plus l'anonymat, c'est *l'uninominat*.

Le journalisme impersonnel existe d'essence et c'est à tort que l'on voudrait faire croire que la France, ou plutôt le journalisme français, a créé intentionnellement le journalisme personnel.

Le journalisme personnel qui fleurit presque, exclusivement en France est sorti de la loi, a été imposé, et M. Ph. de Grandlieu l'a démontré dans un remarquable article du *Figaro* paru il y a quelques années, et dont la date nous échappe.

C'était sous la seconde République, en 1850.

Il y avait eu, au lendemain de la secousse de Février ainsi qu'au lendemain de toutes les perturbations sociales, un certain débordement de presse correspondant au désarroi des idées : et le parti conservateur syndiqué, comme on dirait aujourd'hui, par la fameuse réunion de la rue de Poitiers, en avait conçu quelque inquiétude. On craignait l'action que ce développement de la presse politique pouvait exercer sur des foules excitées, et on cherchait les moyens d'y remédier.

Le gouvernement présenta à l'Assemblée nationale un projet de loi qui s'inspirant de la vieille routine fiscale, élevait le cautionnement et rétablissait le timbre. Mais, au cours du

débat, un amendement imaginé par deux membres de la droite, M. de La Boullie et M. de Tinguy, ont agrandi inopinément la question, en substituant à l'anonymat observé jusque-là dans la presse la signature obligatoire pour les articles de politique et d'économie sociale, auxquels M. Casimir Périer fit ajouter les articles où les personnes étaient discutées. — La pensée des auteurs de l'amendement était d'affaiblir ainsi le journalisme en l'individualisant, de détruire la grande force morale que lui donnait son caractère impersonnel en réduisant le prestige et la portée des articles à la seule autorité de la signature.

La pensée de M. Casimir Périer, en complétant l'œuvre de ses deux collègues, avait été de démâcher et de contenir l'insulteur qui diffame et outrage à l'abri de l'anonyme.

Mais, quelle que fût leur intention commune d'atteindre et de diminuer l'action de la presse, aucun d'eux n'avait prévu que la disposition nouvelle portait beaucoup plus loin que le but visé, et que c'était une véritable révolution qu'elle allait inaugurer dans le journalisme.

Les journaux étaient si peu satisfaits de l'innovation qu'ils la combattirent à outrance, en qualifiant de "loi de haine" la loi qui voulait leur imposer la signature. Mais elle n'en fut pas moins votée en juillet 1850, à cent trente voix de majorité, et avec obligation d'être appliquée dès le mois d'août suivant.

M. P. de Grandlieu ajoutait à cet exposé que nous résumons ici :

On voit qu'on se trompe quand on s'imagine que la signature a été ambitionnée, voulue, réalisée par la vanité française. "Toute la race est là, dit Zola, dans ce moyen de se battre au premier rang, à visage découvert, et dans la gloire qu'il y a aussi de jeter son nom en pleine lutte."

Non, le journalisme n'a pas éprouvé ce besoin, n'a pas recherché cette gloire ; il l'a même repoussée comme un cadeau fu-este, et quand il a fallu en venir à l'application, les écrivains n'y sont entrés qu'en rechignant, à la façon des baigneurs frileux qui répugnent à se jeter dans l'eau froide,

La mise en pratique de la nouvelle loi fut très originale. On ne connaissait généralement pas les écrivains de la presse quotidienne enlusqués derrière leur journal comme des

artilleurs derrière la muraille de leur bastion ; et la curiosité publique était vivement excitée à leur égard. Quels étaient ces hommes d'Etat, ces oracles dont la figure et le nom allait apparaître pour la première fois ?

Peu à peu, on s'habitua à la pratique nouvelle ; le lecteur prit du goût pour certains écrivains ; il les rechercha comme on recherche au théâtre un tragédien ou une chanteuse.

Pendant une période, le journal a pu y perdre dans sa majesté collective et mystérieuse, tandis que le journaliste y gagnait dans sa glorification personnelle. L'œuvre d'ensemble se rapetissait pour servir de piédestal à des individus. C'est bien ce qu'avait calculé le gouvernement comme calculent tous ceux qui veulent actuellement ruiner notre anonyme. Quand le journal, s'étaient-ils dit, sera tombé à ce niveau ; quand l'organe imposant que la crédulité populaire croit rédigé par les sommités de l'esprit humain apparaîtra à la foule désabusée comme n'étant plus que l'opinion de X... ou l'écho de Z..., il perdra tout prestige et toute influence.

Mais les auteurs de la loi s'étaient trompés. Avec le temps, leur innovation s'est enracinée ; les réputations ont grandi en se multipliant, et le journalisme a trouvé, dans un autre moule, toute son ancienne puissance, il faut même dire une puissance plus entraînant et plus irrésistible. On voulait le tuer, ou tout au moins l'énerver : on l'a simplement transformé ; et avec son outillage nouveau, il est devenu non seulement le quatrième pouvoir, mais la première force de l'Etat, puisqu'il est la force même de l'opinion publique.

Est-ce un bien ? est-ce un mal ? Je ne l'examine pas ; mais je crois qu'il serait en France difficile d'abolir la signature pour revenir à l'anonymat en matière de presse politique. La signature, jadis repoussée, est entrée dans les mœurs ; au lieu d'être une tare, elle est devenue un attrait ; et dans la société que lui ont faite la souveraineté populaire et l'élection à jet continu, elle a une incontestable raison d'être. Le voile des vieux autels a été déchiré ; on veut voir les oracles face à face, et plus la

société s'est morcelée et individualisée, plus chacun doit porter devant tous la responsabilité de ses paroles, de ses conseils, de ses actes. Le journalisme anonyme est contemporain du cens et d'un état social encore hiérarchisé. Le journalisme à signature, qu'on peut appeler si l'on veut l'hydre à cent têtes, est l'organe logique du suffrage universel. C'est la tribune où chacun monte ; c'est la borne où se hissent tous ceux qui veulent parler à la foule ; c'est l'instrument naturel de la démocratie moderne.

Le jour où nous aurons accompli la même œuvre ; où chacun sera responsable de ses écrits nous aurons accompli pour la dignité de la profession la plus glorieuse conquête qu'elle ait pu faire depuis de longues années.

Mais pour cela, il faut une loi.

Tant qu'on laissera entrer les loups dans la bergerie, les moutons seront obligés en se laissant croquer de leur faire beaucoup d'honneur.

Voyons, quel est l'homme d'Etat qui va réédifier cela ?

JOURNALISTE.

SUITE DE LA DEMONSTRATION TOUCHANTE

Décidément, nous avons touché juste lorsque nous avons parlé de la touchante démonstration qui s'est produite lors du départ du vénérable curé Lavallée de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul. Les fabriciens de cette belle et grande paroisse sont dans la désolation, et ils ont bien raison. Quand on a un bon curé, on le garde, que diable ! Il est vrai de dire qu'il y a des trouble-fêtes partout, et le monde est si méchant que l'on trouve des empêcheurs de danser en rond dans toutes les classes de la société.

Chacun prend son plaisir où il le trouve, et un homme, fut-ce même un curé, a le droit de s'amuser comme il l'entend. C'est un principe pour lequel nous avons toujours combattu, et pour lequel nous ne cesserons jamais de combattre. "Justice pour tout le monde," voilà notre devise.

Dimanche dernier, on a vendu le portrait du vénérable curé à la porte de l'église, et on a bien fait. De cette manière il restera un souvenir impérissable du passage du brave curé dans la paroisse. Nous croyons que M. l'abbé Lavallée a dû être très touché de cette délicate attention de ses anciennes ouailles.

On nous dit que l'ex-bedeau-chef a permis.
EX-MARGUILLER.

L'ASSOCIATION DE L'AIGUILLE

CAUSERIE PAR MARC SAUVALLE

L'Association de l'Aiguille, récemment fondée à Montréal, a donné mercredi un premier concert au Monument National, pour faire connaître son existence et le plan de l'œuvre qu'elle entreprend. Il y avait ce soir-là une élégante réunion au cours de laquelle M. Marc Sauvalle, invité à remplacer M. Fréchette, a exposé le but de l'Association dans une causerie sans façon dont nous sommes heureux de pouvoir donner le texte à peu près complet à nos lecteurs.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, —

Vous me permettez, j'ose l'espérer, de me présenter moi-même, puisque mon nom, paru au programme m'a donné place dans votre charmante soirée familiale. Je regrette cependant d'avoir à débiter comme messager de mauvaise nouvelle. Notre cher ami Louis Fréchette, dont vous étiez d'avance si heureux, d'applaudir les stances vibrantes et la patriotique éloquence, est retenu à son fauteuil de greffier par le plus exigeant des conseils législatifs.

Il y a des gens qui pensent que ce n'est rien que le Conseil Législatif. Vous voyez ce soir sa puissance. Il vous enlève un orateur aimé et vous envoie à la place du maître, le disciple.

Les intérêts de l'État étant en jeu, on comprendra sans peine de quel silence discret je couvre cette retraite.

J'ai donc promis une causerie pour cette soirée qui doit préluder à la formation de l'Association de l'Aiguille, et me voici obligé de causer avec vous toutes, mesdames et mesdemoiselles, qui me connaissez peu au pron. Vous êtes bien en droit de me trouver fort insolent de venir m'occuper de vos droits et de vos devoirs. Est-ce bien dans un siècle comme le nôtre, où la nouvelle femme, la *new woman*, s'affirme chaque jour, qu'un être de mon sexe peut avoir le droit de se poser sinon en régenteur, du moins en conseiller? Grande est donc mon audace, mais si la fin justifie les moyens, il peut être vrai aussi que la cordialité des intentions excuse l'audace des tentatives.

Cette Association de l'Aiguille, dont il est parlé depuis quelques jours à peine dans notre public de Montréal, est une tentative assez noble pour attirer l'attention de tous les esprits et la charité de toutes les bourses.

Vous êtes-vous jamais demandé pourquoi cette jeune fille dont vous avez autrefois connu la famille occupant une position aisée, mais brisée tout à coup par la mort de son chef, avait dû descendre chaque jour les durs échelons du malheur et en venir, pour conserver la chose sacrée, l'honneur du nom, à occuper des positions infimes où son œil fugitif évitait le regard autrefois sympathique, souvent même envieux, de ses compagnes?

Vous êtes-vous dit quelquefois que telle veuve, après la perte d'un maître chéri, avait injustement, par degrés, d'humiliations en écrasements, perdu le rang que lui avait assuré la situation de son époux et que la société marâtre ne lui permettait plus, si digne qu'elle en fût, de conserver?

Vous êtes-vous aussi interrogé sur des disparitions navrantes, des fugues lamentables, des chûtes alarmantes... Mais passons, et n'avez-vous pas songé que cette société, cette Société avec un grand S, qui protège tout, qui protège les enfants et les ouvriers, qui protège les infirmes et les malades, qui protège — l'expression est vulgaire — les plus humbles serviteurs de l'homme, les chiens, les chats et les chevaux, n'a que peu de soin pour la protection de cet être chétif et doux qui est destiné à devenir votre compagne et la mère des générations qui suivent?

Eh non, ce fameux code, ces fameux statuts auxquels on se reporte si souvent, ne contiennent rien de tout pour empêcher l'orpheline de succomber aux dures inquiétudes du pain quotidien, ni pour permettre à l'épouse désespérée de trouver un refuge contre les angoisses du buffet vide fermant ses portes aux appétits navrants des pauvres abandonnés qui crient chaque matin l'affre navrante de la faim indomptée.

Pendant de longues années, ce vieil esprit de famille et de confraternité qui régnait dans le pays, quand les liens ne s'émoissaient pas au contact constant d'étrangers et ne se brisaient pas ensuite par les absences et les voyages, a tenu lieu de protection de ce genre. Comme dans les vieilles contrées de France, en Normandie et en Bretagne, la maisonnée du défunt trouvait vite gîte et asile chez le frère, l'oncle et le cousin. Cela se fait encore dans les campagnes, je le sais.

Mais, peut-on dire qu'il en soit de même, dans nos cités? D'ailleurs, pourrait-il en être de même?

Je suis, — par métier, — politicien et publiciste, je ne suis ni député, ni échevin, et je le regrette, car tous ceux que je connais se portent bien; je puis donc parler librement de leurs responsabilités.

Disons le franchement: les taxes qu'ils nous imposent pour vivre — eux et pas nous — sont à dégoûter d'agrandir nos logis.

Dans ces conditions, il importe, et c'est un devoir de cœur, de prêter main forte par une organisation efficace à tous les efforts faits pour soutenir dans la bonne voie et dans le sentier difficile de l'existence la population féminine qui se débat au milieu des difficultés de la lutte pour la vie.

Telle est le but de l'Association de l'Aiguille qui fait le sujet de cette causerie, et dont j'ai essayé de vous exposer l'essence sans avoir encore eu aucune occasion de placer son nom, sauf une fois, je crois.

Je vais donc donner en quelques mots le mode d'opérer de l'association.

Il y a dans les rangs du peuple, disons même de la petite bourgeoisie, du petit propriétaire, une foule de jeunes filles qui courent aux manufactures, au travail abêtissant et ruinant de l'atelier mécanique, parce que la bourse paternelle ne peut pas leur fournir les ressources personnelles auxquelles elle aspirent, ni satisfaire les instincts de coquetterie qui germent dans leur miroir. Ces instincts-là sont de l'esthétique, ils ont leur origine dans un sentiment conçu du mieux et du plus beau. Les moralistes jaloux les classent dans la catégorie toujours banale des ambitions dangereuses. Il est cependant préférable de les régler que de les combattre et surtout de les diriger dans le sens le plus moralisateur. La fabrique n'est pas le lieu vers lequel nous devons lancer nos filles, mais pour les en détourner il faut leur procurer ailleurs des occupations lucratives, il faut leur enseigner un métier qui les fasse vivre ou leur procure le confort, il faut leur permettre de tirer profit de leurs travaux.

Dans ce but s'est fondée à Paris cette Association de l'Aiguille que les promoteurs de la réunion de ce soir veulent implanter à Montréal.

A qui s'adresser pour fournir à la jeunesse des villes le moyen d'échapper à l'atmosphère morbide des fabriques sinon à notre société féminine toujours si charitable et si dévouée ? Moyennant une très faible rétribution soit mensuelle, soit annuelle, l'Association demande à tous ses membres de se grouper pour fonder une vraie école nationale de couture où les jeunes filles viendront apprendre le travail manuel sous une direction intelligente et sous l'œil vigilant d'institutrices dévouées, et pour que le résultat soit propice et productif le groupe se constitue ensuite en vaste magasin ou entrepôt se chargeant de la vente à ses membres ou au public des travaux exécutés avec le prélèvement de la plus minime somme possible, pour le fonctionnement de l'institution, en donnant à l'ouvrière la plus grande part du profit légitime de son ouvrage.

Aux écoles et cours de couture viennent également s'adjoindre des instructions générales sur l'économie domestique, sur la cuisine, sur l'hygiène et sur le cercle de connaissances généralement ouvert à la femme.

Mais ce n'est pas là la seule utilité de l'Association. Dans combien de foyers déserts, le chef de famille disparu ou tombé, dans combien de familles ayant connu des jours meilleurs on travaille et l'on peine jour et nuit à quelques travaux qui sont misérablement payés par certains marchands d'objet de fantaisie qui spéculent sur la situation et surtout sur la honte instinctive du riche déchu, pour payer le travail des

prix dérisoires. Et le nombre de ces victimes innocentes est grand ! Combien de nos *dudes* que je connais, qui se figurent porter au fond de leur chapeau une broderie sortie des mains d'une de nos élégantes ne se doutent pas qu'elle est l'œuvre à tant la lettre d'une pauvre veuve ou orpheline qui n'a vu que la dixième partie du prix que l'ouvrage a coûté à la riche héritière. Eh bien à ces misères cachées, l'Association tend la main en leur offrant ses comptoirs où l'on ne fait ni spéculation ni bénéfice sur l'œuvre manuelle ; elle prend les commandes et place les objets, respectant le malheur et l'oubli dont il s'entoure, elle permet aux gens du monde de traiter sur le même pied, quelle que soit la fortune, elle ennoblit le commerce.

Il n'y a aucune honte pour personne à travailler. Le travail est une gloire et si je ne craignais de vous fatiguer, car voilà déjà trop longtemps que je parle, je vous montrerais que les exemples abondent pour prouver que de tout temps il fut respecté.

La reine Pénélope ourdissait la toile en attendant le retour d'Ulysse, et c'est dans la même occupation que Homère nous décrit Calypso. Alexandre le Grand parlant à la mère de Darius et lui montrant son habit lui dit : " Ma mère, veus voyez mon habit qui a été fait par la main de mes sœurs. C'est non seulement un présent de leur part, c'est leur ouvrage. " Charlemagne, dit-on, ne se servait pour lui d'autres vêtements que ceux qui avaient été faits par l'impératrice, par sa sœur ou ses filles. La vertueuse et éloquente Eugénie de Guérin, cette âme angélique, l'honneur de la littérature française, travaillait de ses mains. Elle excellait dans l'art de la culture, et elle lavait volontiers le linge : " J'écris d'une main fraîche, dit-elle, venant de laver ma robe au ruisseau. C'est joli de laver, de voir passer des poissons, des flots, des brins d'herbe, des feuilles, des fleurs tombées, de suivre cela et je ne sais quoi au fil de l'eau. Il vient tant de choses à la laveuse qui sait voir dans le cours de ce ruisseau ! C'est la baignoire des oiseaux, le miroir du ciel, l'image de la vie, un chemin courant, le réservoir du baptême. "

D'ailleurs, inutile d'insister plus longtemps sur ce sujet que vous avez vous-même résolu déjà, mesdames et mesdemoiselles. La femme canadienne, et c'est sa gloire est essentiellement travailleuse. Je veux seulement appuyer sur ce point qu'il n'y a aucun déshonneur à tirer profit de son travail et que ce n'est pas faire œuvre mercenaire que de grossir son revenu par des travaux faits à la maison.

L'Evangile décrit la femme forte et dans le Cantique des Cantiques, Salomon après, avoir énuméré ses vertus, dit : " Elle a fait des toiles fines et les a vendues ; elle a donnée des ceintures aux Phéniciens ". Les Phéniciens trafiquaient alors pour tout le monde et le

le voisinage de leur pays et de la Judée donnait à la femme forte la facilité de leur vendre tout ce dont elle voulait faire profit. Le trafic alors pas plus qu'aujourd'hui ne comportait rien de servile, et personne ne peut trouver à redire qu'un travail honnête vienne grandir le bien être du foyer. Un des buts de l'Association est donc d'encourager au contraire ce mode si honorable de grossir le budget des familles nombreuses.

J'ai énuméré aussi rapidement que possible, peut-être pas assez brièvement, les visées multiples de l'Association de l'Aiguille dont vous avez un aperçu et un commencement d'exécution dans l'Académie de Madame Ethier, dont on va tout à l'heure distribuer les diplômes ; il s'agit d'agrandir maintenant cette œuvre pour lui donner toute la portée générale nécessitée par la grandeur du plan que je viens de décrire et pour cela, il faut faire appel à tout le grand public, à celles qui font travailler pour qu'elles prennent pitié de celles qui travaillent. Oh, ce ne sont pas des millions qu'il faut, c'est beaucoup de petites oboles. Les hameaux détruits en France après la terrible invasion prussienne ont été reconstruits par l'*Œuvre du sou des chaumières* qui a permis de recueillir sous des millions. Ce n'est pas le montant payé qui importe autant que la coopération de tous qui assure la formation des capitaux. Si tout le monde veut se donner la main, l'Association sera vite établie sur un pied qui lui permettra de remplir le noble but qu'elle se propose.

Et maintenant je termine, mesdames et mesdemoiselles, en vous priant de m'excuser d'avoir empiété sur les joyeux moments que vous promet le programme. Ou vous avait promis un poète et je n'ai pu vous servir qu'un simple prosateur. Je n'ai qu'une excuse, c'est ma sincère confiance dans l'utilité de l'œuvre que vous vous proposez d'accomplir. N'oublions pas que tout ce qui améliore la situation de la femme dans une contrée est une œuvre patriotique. Le fils suit le sort de sa mère : plus la mère est heureuse, plus elle a la vie paisible, plus elle peut donner de soins et de bien-être à son enfant, plus les hommes sont forts et courageux. Le Canada-français a besoin d'hommes forts pour les luttes que lui promet l'avenir ; ce sera la gloire de l'Association de l'Aiguille d'avoir contribué à créer pour défendre nos foyers et nos droits une race au cœur noble et vaillant comme la lignée des hommes à la mémoire desquelles a été élevé le monument où nous sommes réunis ce soir ; ce sera votre gloire, mesdames, d'avoir assuré pour l'avenir une nouvelle génération de Patriotes.

MARC SAUVALLÉ.

Prière à nos abonnés de lire attentivement notre avis en première page.

LE MEILLEUR COLLEGE

J'ai sous les yeux le dernier rapport du collège militaire royal de Kingston, présenté par le commandant D. R. Cameron, au sujet des travaux du collège pour l'année scolaire 1893-94.

On croit généralement que ces documents sont d'une lecture fatigante ; c'est là une erreur qu'il convient de faire disparaître. Tous les rapports officiels, tous les livres bleus, venant d'Ottawa ou de Québec, offrent un intérêt palpitant, surtout si l'on envisage leur côté comique et naïf.

Le rapport du commandant Cameron se distingue tout particulièrement par des réflexions qui tiennent du génie de M. Joseph Prud'homme et de M. de la Palisse. On y hume également un doux parfum de courtoisie et une suffisance que rien ne déconcerte.

Avec la permission de mes lecteurs, nous allons faire un petit voyage d'agrément à travers ce monumental rapport, aussi digne de passer à la postérité que d'illustrer son auteur et l'école qui a servi de prétexte aux profondes pensées qu'il renferme.

Le rédacteur du rapport débute ainsi :

"A la fin de l'année 1893 une comparaison des points gagnés dans chaque classe avec ceux qu'avaient faits les mêmes classes l'année précédente démontra que, sauf la quatrième (celle des nouveaux venus), toutes avait fait de notables progrès.

"La faiblesse de la 4e classe était attribuable — ou, du moins attribuée — à l'insuffisance des connaissances moyennes chez les nouveaux venus.

"La même cause paraît avoir encore le même effet sur les membres de cette classe."

Ainsi, dès le début, le commandant fait une découverte qui rendra jaloux tous les professeurs de philosophie : Il trouve que la même cause ne produit pas deux effets différents, et, avec ce laconisme, cette rondeur militaire qui sied au commandant d'un collège où l'on fait pousser nos futurs officiers, il allonge ça modestement dans un rapport.

L'auteur de ce rapport est tellement précis, qu'il indique aussi la cause de la cause. Ainsi l'insuffisance des élèves de cette classe, — la dernière — tient à l'étonnante particularité que cette classe est celle des nouveaux venus. On peut se douter de la chose, mais il est bon d'être fixé.

Donc, ceux qui commencent leurs études spéciales sont moins instruits que ceux qui les achèvent. Etant tous moins instruits, le niveau de la classe s'en ressent, et le niveau s'en ressentant, chaque élève en particulier s'en ressent également.

Merci, commandant. Voilà un point capital élucidé.

Un peu plus loin on lit ce renseignement dont l'importance n'échappera à personne :

“ Les professeur, les gradués et les élèves actuels du collège militaire royal ont été très flattés de ce qu'il ait plu à Son Excellence le gouverneur-général — lors de sa dernière visite à Kingston — parler en termes élogieux de la réputation dont j'ouit l'institution.”

S'il n'avait pas plu à Son Excellence de parler en termes élogieux de l'institution, c'en était fait du sort de ce collège.

Puis le commandant constate candidement que son Excellence s'est conduite comme un simple conférencier canayen en se dispensant d'une nouvelle visite promise, mais en annonçant son intention de la faire plus tard... à Pâques ou à la Trinité. Ce qui flatte de plus en plus les professeurs, les gradués, les élèves actuels et le commandant par-dessus le marché.

Je passe sur les compliments adressés aux élèves, compliments directs assez singuliers dans un rapport officiel, et j'arrive à un petit paragraphe qui sollicite mon attention. On va juger si j'ai besoin de cette faculté pour comprendre ce que contiennent ces lignes :

“ L'officier général commandant la milice a décidé d'employer, pendant les vacances, un professeur du collège avec un grand nombre des gradués de cette année à *moderniser la topographie militaire de ce pays.*”

MODERNISER LA TOPOGRAPHIE !

Qu'est-ce que cela signifie ?

La topographie étant l'art de faire la description exacte et détaillée d'un lieu particulier, je me demande comment on peut la moderniser. A moins que les signes conventionnels employés universellement pour la lecture des plans topographiques ne soient pas encore en usage à Kingston, la modernisation projetée est une énormité sans exemple.

Si j'avais voix au chapitre, je demanderais aussi que l'on modernisât la table de multiplication.

Le collège de Kingston ne reçoit pas de compliments que du gouverneur-général régnant. Qu'on en juge par ce passage du rapport :

“ L'année dernière, lord Derby, parlant de l'instruction donnée ici avec l'expérience d'un élève des écoles publiques d'Angleterre, d'un universitaire, d'un officier de l'armée, d'un secrétaire d'Etat au département de la guerre, et d'un gouverneur-général du Canada, ne craignit pas de dire que pour la préparation à la vie civile comme à la vie militaire cette instruction n'était, selon lui, surpassée dans aucune école d'Angleterre ou du continent.”

Puisque lord Derby n'a pas *craint* de dire cela, il faut qu'il ait un rude courage.

Ce passage du rapport prouve une fois de plus la supériorité des Anglais sur les Canadiens. Depuis longtemps on reproche aux nôtres leur vanité ; le commandant D. R. Cameron distance tous nos professeurs et directeurs de séminaires réunis, non-seulement en vanité mais aussi en naïveté.

Lisez maintenant cette phrase, et apprenez-la par cœur : elle mérite de courir le monde :

“ Même aujourd'hui il serait presque aussi déraisonnable d'imaginer la civilisation sans l'électricité, que d'essayer de la concevoir sans la mécanique.”

L'apophtegme est d'une telle puissance et d'une telle limpidité que l'analyste le plus subtil reculerait d'épouvante devant la tâche, s'il lui fallait en mettre à nu les beautés.

La sollicitude du commandant rapporteur n'est pas limitée aux choses de l'esprit ; elle s'étend au développement physique des élèves. Il est incontestable que la taille, le poids et le volume des sujets joue un rôle important dans le programme des études. Aussi le rapport n'est-il pas muet à cet égard :

“ Les élèves de la classe sortante—au nombre de 15 —ont gagné 412½ livres durant leur séjour au collège, ce qui fait, en moyenne, une augmentation de 27½ livre chaque.

“ La croissance moyenne a été de 2¼ pouces en stature, et de 2½ pouces en tour de poitrine.

“ Il n'y a pas de prix d'assigné à cette importante branche d'éducation de collège. Je puis donc dire ici que s'il y en avait eu un il aurait été remporté par un concurrent bien distingué, puisqu'il a gagné 5¼ pouces en tour de poitrine, 69 livres en poids, et 8¼ pouces en stature.

“ Il est digne de remarque que tandis que le plus haut en classe a perdu le plus de poids (11¼ livres) durant l'examen final, les efforts du moins ancien gradué ne lui ont coûté que 3 livres.”

Je ne finirais pas si je voulais relever tout ce qu'il y a de sangrenue dans ce rapport. J'en conseille la lecture à tous, mais particulièrement aux gens moroses : cela les déridera pour un temps prolongé.

Le commandant termine son rapport en produisant le palmarès annoté selon la méthode complimenteuse qui fait tant de ravages dans toutes nos institutions.

Voici quelques-unes des observations qui accompagnent la liste des élèves méritant des éloges :

“ Individuellement et collectivement les membres de cette classe ont montré le plus grand talent dont le professeur ait en connaissance ici.”

Puis, en regard de quatre noms :

“ Ont montré une rare aptitude à réussir dans les différentes branches de la science.”

Immédiatement au-dessous, à côté des noms des quatre autres élèves, on lit :

" N'en ont guère cédé aux autres. "

Dans les mentions pour le *génie* militaire, deux élèves ont eu les honneurs de cette note :

" Les points gagnés par ces messieurs n'ont pas été excédés dans les années précédentes "

Non, mais ces messieurs l'ont peut-être été *excédés*.

Ailleurs il est dit :

" Toute la classe d'une excellence inaccoutumée "

Puis :

" Cette classe s'est uniformément montrée capable et assidue "

Assidue ! Je crois bien : des internes.

Pour l'étude du français :

" Cette classe est une des meilleurs qu'ait jamais eues le collège. "

Je voudrais bien savoir si cette mention est l'opinion personnelle du rapporteur : je pourrais au moins me faire une idée de l'excellence des élèves.

En littérature anglaise il paraît que la 2^e classe ne marche pas moins bien que la classe française, car :

" Cette classe est exceptionnellement intelligente et assidue. "

En chimie !

" C'est éminemment une classe de hardis travailleurs. "

Pourquoi hardis ? Est-ce parce qu'ils manipulent des matières détonantes ?

En physique :

" Cette classe est d'un mérite exceptionnel. "

En voilà assez pour prouver surabondamment que le collège militaire royal de Kingston est dans un état de prospérité morale, intellectuelle et physique, qui défie toute concurrence.

Tout est donc pour le mieux dans le meilleur collège du monde, et les élèves passés, présents et futurs seraient des êtres bien avilis s'ils ne poussaient pas un triple hurrah en l'honneur de l'excellent commandant D. R. Cameron, qui les place si haut dans les nuées de la gloire.

LYNX.

CHARITE - JUSTICE

VI

Ouvrons l'Évangile, Marc, chapitre cinq. On y trouve la narration du prodige accompli au pays des Géranésiens, sur la rive orientale de la mer de Génésareth. C'est là que le Sauveur délivra de la possession satanique un malheureux qu'asservissait une légion d'esprits impurs. Ces esprits, plus malheureux en core que leur victime, reçurent de Jésus, qui com-

mande à toute puissance, l'autorisation d'entrer dans un troupeau de porcs nombrant environ deux mille têtes, lesquels, sous l'influence de ces esprits, se précipitèrent dans la mer, où ils furent noyés.

Deux mille porcs constituent une belle propriété, et il ne manque pas de gens " pratiques " qui laisseraient bien plutôt tous les possédés du monde aller à tous les diables que de payer leur délivrance du quart seulement d'un si bel avoir. et trouveraient des *casuistes*, limitateurs de devoir, pour justifier cette façon de comprendre la charité chrétienne. Car enfin, il faut mettre une borne au devoir des riches, disait la *Civiltà Catolica*, et Didon, dans sa " Vie de Jésus-Christ, " fait remarquer qu'on s'est demandé de quel droit Jésus avait infligé une telle perte aux propriétaires géranésiens. Voilà une question bien propre à exercer l'ingéniosité de la casuistique cléricale que de savoir si le salut d'un homme vaut exactement le sacrifice de deux mille porceaux, et de fixer, avec toute la précision désirable, la valeur réelle d'une pareille délivrance. Serait-ce tirer de l'article de la *Civiltà Catolica* une conclusion forcée que de présumer que si son auteur eût été là, il eût pris parti pour les Géranésiens contre Jésus ? Je n'ose me prononcer, mais ce que nous savons par l'Évangile, c'est que le Sauveur fut invité à quitter sur le champ le pays, sans doute comme trop peu respectueux du droit de propriété et comme ne connaissant pas assez exactement la limite à fixer au devoir du riche. Poursuivons notre examen.

Comment peut-on rester chrétien en demeurant adepte et pratiquant de la doctrine propriétaire après ce que nous avons vu jusqu'ici et quand nous connaissons que c'est un précepte évangélique que d'imiter Jésus ? Pour imiter Jésus, il faut d'abord que nous nous aimions les uns les autres comme Il nous a aimés. C'est son commandement formel. Or, Il s'est donné Lui-même tout entier à nous, versant à notre intention jusqu'à la dernière goutte de son sang. De quel droit donc, après un pareil exemple, pourrions-nous nous croire *justes* et fidèles observateurs de ce commandement si, dans nos rapports avec ce prochain que nous devons aimer comme nous-mêmes et comme Jésus nous a aimés, nous réservons de notre superflu ? Où serait en cela l'imitation du divin modèle, du prototype de l'humanité ?

Et comme, en tant que chrétiens, nous devons tous agir de même les uns à l'égard des autres, quel autre moyen de constituer la cité chrétienne que le socialisme communautaire des premiers adeptes pratiquants de l'Évangile, mieux à portée que nous de comprendre le Livre ? Du haut de leur autorité présumée, de soi-disant prêtres du Christ taxent d'utopie cette doctrine et s'imaginent l'anéantir par ce seul qualificatif dont

ils ignorent le sens. Mais cette doctrine reste et elle restera ; car le ciel et la terre passeront avant que passe une seule des paroles du Christ sur lesquelles elle est fondée. Elle restera, et que produira le régime sociétaire qui en sortira ? Il produira l'union, l'amour, la paix, la liberté, l'égalité, la fraternité, la solidarité, la prospérité inaltérable, la félicité terrestre et perpétuelle que nous annonce l'Écriture ; pendant que le régime opposé ne peut nous donner que ce qu'il nous a donné jusqu'à ce jour : la discorde, la haine, la guerre, l'oppression, l'inégalité, l'égoïsme, la misère et l'infortune à l'état chronique et proclamée nécessaire et inévitable par tous les oppresseurs, tous les exploiters et tous les mystificateurs du monde.

Chacun des chrétiens soumis à ce régime, qui sera le retour de l'âge d'or des légendes, le "rétablissement de toutes choses à l'état où elles étaient au commencement," comme dit l'Écriture, et qu'Elie doit venir préparer ; chacun des fidèles, dis-je, en retirera plus de jouissances réelles que n'en pourra jamais se procurer, avec tous ses millions, le plus opulent de nos ploutocrates. Il jouira surtout de cette satisfaction suprême, la plus douce qu'un homme de cœur et d'intelligence puisse éprouver : savoir et sentir que son bonheur n'est édifié sur l'infortune de personne et que son exaltation ne repose point sur l'humiliation d'autrui.

Après une étude consciencieuse, incessante, prolongée, absolument désintéressée, dépouillée de tout parti-pris, et faite de cœur, de la science économique, je me crois autorisé à dire, avec modestie mais avec assurance, que le principe économique par excellence, le postulat sociologique se déduit du précepte évangélique qui recommande de tout donner pour tout avoir. Le sacrifice est la loi de la nature. Le Christ est venu nous en faire la démonstration sur le sommet du Golgotha. Pénétrez les hommes de l'esprit de sacrifice, qui est l'esprit de charité, vous les aurez pénétrés de l'esprit de justice, et la prospérité universelle surgira comme par enchantement, et l'humanité se transfigurera comme Jésus le fit du Thabor. Car cette justice identique au sacrifice n'est pas la justice des hommes : elle est la justice de Dieu et nous savons qu'il la faut chercher d'abord pour que tout le reste nous soit donné par surcroît.

C'est pour affirmer cette doctrine et pour protester contre la doctrine contraire dont l'application avait dépouillé les uns au profit des autres, que Jésus, se rangeant du côté des dépossédés pour faire cause commune avec eux et identifier son sort au leur, n'a rien voulu posséder sur la terre. La propriété individuelle étant de source impure, le Juste, n'y voulut point participer. Son dénuement absolu est la plus éloquente démonstration possible de la thèse que je soutiens et je

n'attribue dans mon cœur de voir que les hommes ne l'aient point encore compris et qu'ils se soient laissés avengler au point qu'il faille chercher ailleurs des arguments jugés propres à les toucher. Oh ! que nous sommes endurcis et que le satanisme a eu beau jeu avec notre malheureuse humanité.

JACQUES LECROYANT.

L'ÉDUCATION CHEZ LES JÉSUITES

On s'est souvent attaqué à la morale des Jésuites et je crois bien que le sujet en a été épuisé par les pamphlétaires et les romanciers, depuis Pascal jusqu'à Paul Bert. Mais tout un côté du jésuitisme, et non le moindre, avait été jusqu'ici laissé dans l'ombre : c'est l'œuvre pédagogique des révérends Pères. Leurs adversaires eux-mêmes consentaient à leur reconnaître certaines qualités dans la pratique de l'éducation : les succès de leurs collègues en faisaient foi. M. Estanné a voulu étudier de près cette éducation si vantée. De là ce roman très remarquable, au titre significatif : *L'Empreinte*, et qui vient de paraître à Paris, à la librairie Perrin.

Cette empreinte est mise tout doucement, depuis l'enfance, sur l'âme du jeune Léonard Clan, élève de Saint-Louis-de-Gonzague. Comment y échapperait-il ? N'est-il pas préparé à la recevoir par l'atmosphère amollissante qu'il respire ? Sensualité pénétrante des intérieurs d'église où l'enfant, isolé de sa famille, trouve l'équivalent des tendresses du foyer, belle musique sacerdotale, prières chargées d'extase qui montent dans la fumée lente de l'encens, cantiques dont les paroles d'amour se prêtent à tous les rêves, cette tiédeur du milieu est bien faite pour détendre la volonté et paralyser l'esprit. Et Clan se laisse endormir sous les passes caressantes des pieux hypnotiseurs. A Saint-Louis-de-Gonzague tout est facilité, aplani. L'instruction, comme la dévotion, est un chemin de velours où rien ne blesse. On y a réalisé ce prodige, d'enseigner sans jamais faire appel à l'intelligence. La mémoire seule est intéressée. Dans chaque cervelle sont disposées par ordre, bien étiquetées, les notions essentielles. Il s'agit de passer un examen. Voilà pour le fond de l'enseignement. La forme est brillante. La rhétorique, la littérature et la déclamation sont soigneusement cultivées. Il ne suffit pas d'amollir l'esprit, il faut aussi l'assouplir, le rendre capable de s'accommoder à toutes les situations sans jamais se découvrir, le munir de paroles adroites, de gestes charmants, d'une langue ornée, en un mot de toutes les habiletés et de toutes les séductions qui font le parfait jésuite.

Ainsi préparée, l'âme de l'enfant est apte à recevoir l'empreinte. Et quelle est-elle cette terrible empreinte dont on reste à jamais marqué ? C'est le dégoût de la vie simple et normale, la peur du monde, l'horreur des sentiments naturels, c'est surtout l'orgueil, la conviction qu'on est élu, en vertu d'un décret nominatif de la Providence, pour mépriser le reste des hommes et pour s'en servir. Par la contemplation sensuelle des vérités religieuses matérialisées, on enlève à l'enfant le sens et le goût de la vie réelle pour la lui rendre in-

supportable dès qu'il sera tenté d'y retomber. Tel est le résultat des fameux *Exercices spirituels* d'Iguace auxquels, en des retraites appropriées, on soumet les jeunes gens à la fin de leurs études. On connaît ces *Exercices*, cette méthode d'entraînement qui consiste à appliquer les sens, depuis la vue jusqu'au toucher, à la méditation des objets proposés, le ciel et l'enfer. Une pareille méthode suivie par des esprits faibles doit rapidement porter ses fruits. C'est une prise de possession d'autant plus rapide qu'elle emploie, pour arriver à ses fins, les deux grands nobles auxquels cèdent toujours les êtres jeunes : l'espérance et la peur.

Léonard Clan semble pourtant devoir s'y soustraire. Il est assez intelligent pour voir le piège. Il comprend que sa fortune et ses talents l'ont seuls désigné à ses directeurs comme une proie enviable. Il ne veut pas être dupe. Il glisse donc sous la pression de l'empreinte. Mais il est trop tard ; il n'en est pas moins marqué ; il secouera ses chaînes, mais il ne pourra les rompre. Il est parti, s'est installé à Paris ; il fait du journalisme, de la littérature, veut vivre de la vie de tous. Vains efforts. Au fond, le monde lui fait toujours peur. Son tourment est de le sentir et de ne pouvoir se défendre contre les incertitudes et les doutes que cette peur entretient en lui, malgré lui. Il se voit, avec une netteté effrayante, anormal, débile, et cette constatation ne lui est d'aucun secours pour se refaire une âme saine et droite. L'amour passe sur son chemin : il détourne les yeux, saisi d'un incompréhensible malaise. Une place de professeur lui est offerte : la main mystérieuse de son ancien confesseur, le père Propiac, la lui enlève traitreusement, pour lui faire sentir son pouvoir. Il se jette dans l'athéisme et dans la débauche, pensant effacer ainsi la fâcheuse empreinte : elle reparait indélébile. La mort d'un de ses amis lui rend, à défaut de la foi, la crainte de l'Enfer. Il ne croit plus en Dieu, mais il ne croit ni en lui, ni dans la vie. Que faire ? Il se remettra sous le joug de ses maîtres, puisque aussi bien il s'agit moins de croire que d'obéir, et qu'il n'est plus capable que d'abdication. N'ayant pu être un homme, il sera un jésuite.

Tel est ce livre curieux, admirablement composé, fortement écrit, où rien n'est inutile, où il n'y a pas une page qui ne concoure à l'explication psychologique du personnage principal et à la préparation du dénouement. *L'Empreinte* n'est pourtant pas un pamphlet, M. Estannée ne s'est point laissé aller, ce qui était à craindre, à généraliser des cas particuliers. Il a plutôt particularisé un cas général. Il s'est renfermé dans son sujet. Il n'a voulu étudier que l'effet produit sur une âme par un enseignement destiné à la priver de toute individualité. Et par là ce livre va plus loin que son but. C'est tout le problème de l'éducation qu'il pose devant nous. Les Jésuites ne sont pas, en effet, les seuls maîtres qui aient l'ambition de marquer les esprits d'une forte empreinte. C'est l'ambition commune de tous les éducateurs. Donner, au contraire, à l'enfant le moyen de se développer selon sa nature propre, lui permettre d'être quelqu'un et non une copie, l'élever et non le dresser, tel serait l'idéal, mais telle est aussi la grande difficulté, et, dans un pays comme le nôtre, où la manie de l'unité est un défaut national, soigneusement entretenu par les sectaires de la politique et de la religion, cette difficulté n'est pas

près d'être vaincue. Des exemples comme celui que M. Estannée nous a cité avec tant de franchise et de talent, et bien d'autres qu'on pourrait relever, même dans les milieux les plus dégagés de toute ingérence ecclésiastique, ne tendent qu'à prouver une fois de plus combien il serait nécessaire, en éducation comme en tout le reste, d'en revenir aux principes de l'individualisme, seuls capables de former des consciences fermes et des volontés réfléchies. Les paroles de Vinet sont toujours vraies : "Rendre à la société des individus, c'est lui rendre des hommes. L'homme, en effet, n'est homme qu'à la condition d'être soi-même. Chaque individualité est un talent, chaque talent est une richesse : c'est de gaieté de cœur appauvrir le trésor commun que d'y verser des âmes dépouillées de la substance qui faisait tout leur prix."

CHERCHEUR.

FEUILLETON

LE MISSEL DE LA GRAND'MÈRE

(suite)

V

—Ainsi, se disait-il en marchant lentement le long des parapets, madame Duverger est une Mazurier, la sœur aînée de madame Caillet. Celle-ci est riche et l'autre est misérable. Pourquoi ? J'ai entendu dire que M. Mazurier avait acquis une fortune considérable. A-t-il donc déshérité madame Duverger au profit de sa seconde fille ? Tout cela est bien extraordinaire. Ainsi, reprenait-il, quand ces deux femmes, poussées par le besoin, appelaient dernièrement à leur secours, c'est vingt ou vingt-cinq francs que madame Caillet a osé leur envoyer ! Et ces paroles brutales, odieuses, attribuées à M. Pierrard... Dans quel but l'a-t-on fait parler ainsi ? Une fois, une seule fois, madame Duverger s'est adressée à ses riches parents et on ne lui a pas répondu ; et madame Mazurier prétend que, vingt fois déjà, ils ont tiré ces deux pauvres femmes de la misère. Où est la vérité ?... Et puis, cette accusation d'inconduite, à laquelle de ces infortunées s'applique-t-elle ? Ce n'est certes pas à cette jeune fille que je viens de voir, une enfant encore, si noble et si charmante, la candeur et l'innocence même. A sa mère ? Est-ce possible ? Non. Cette femme, qui a su élever sa fille dans les meilleurs principes de l'honnêteté, n'a pu avoir une existence coupable ; cette femme veuve d'un magistrat, qui, dans sa fierté, préfère la misère et mourir de faim plutôt que de tendre la main, cette femme ne peut être une créature avilie, méprisable !... Donc, mensonge et calomnie !...

"Qu'une famille riche, qui peut se donner toutes les satisfactions, dédaigne, repousse, abandonne des parents pauvres, c'est mal ; mais qu'elle ajoute à cela l'insulte et la calomnie qui flétrit, c'est infâme !..."

"Quels gens sont-ils donc, ces Caillet ?"

"Oh ! je le saurai... je découvrirai ce qui se cache dans l'ombre, et pour savoir, je ferai jaillir la lumière au milieu des ténèbres !"

Sans s'en apercevoir, il était arrivé au pont de la

Concorde. Il regarda sa montre ; elle marquait cinq heures.

—Oui, ce soir, se dit-il, répondant à une de ses pensées.

Il remonta le cours de la Seine jusqu'à la rue Dauphine, et il entra dans un restaurant où il se fit servir à dîner.

A six heures et demie, il entra dans la boutique du brocanteur de la rue de l'École-de-Médecine. Celui-ci le reconnut et vint à lui avec empressement.

—Je me mets à votre disposition, monsieur, dit-il ; je suis bien connu dans le quartier, et, autant que je peux, je rends une infinité de services à messieurs les étudiants et à leurs dames. Je vends à l'un, j'achète à l'autre, toujours au comptant, parce que vous savez... le crédit... D'ailleurs, je me contente d'un tout petit bénéfice ; cela plaît à la pratique.

—Et puis, je fais un plus gros chiffre d'affaires, et je gagne tout autant que mes confrères. Avez-vous besoin d'un bon cache-nièvre, d'une parure, d'une belle pièce de dentelle ? J'ai des bijoux superbes : chaînes et montres d'or, bagues riches, colliers de perles, croix émaillées, broches, boucles d'oreilles, bracelets en tous les genres, breloques, épingles, médaillons au goût du jour, et tout cela dans les prix doux. Demandez, monsieur, je suis votre serviteur.

—Je me souviendrai à l'occasion de votre maison ; répondit le jeune homme en souriant ; aujourd'hui, je n'ai qu'un achat peu important à faire.

—N'importe, c'est ainsi qu'on entre en relations ; une affaire en amène d'autres.

—Je désire vous acheter le livre de messe dont vous vous êtes rendu acquéreur à la vente de tantôt.

Le marchand cligna de l'œil et regarda son client en dessous.

—Bon, se dit-il, c'est l'amoureux de la petite qui mettait sur moi. Profitons de l'aubaine.

—Je suppose que vous ne l'avez pas déjà revendu ? reprit le jeune homme.

—Heureusement, je l'ai encore ! il est là sur cette étagère.

Il alla le prendre et, le montrant au jeune homme :

—J'ai fait là un excellent marché, je ne m'en doutais guère ; ce n'est qu'en rentrant chez moi que j'ai reconnu la valeur de ce livre. Vieille édition, introuvable aujourd'hui... Remarquez, monsieur, la beauté des caractères, l'impression lyonnaise, la plus recherchée... Et les gravures... quelle délicatesse, quel fini ! Ce livre, monsieur, est une œuvre d'art, une merveille ! Et cet encadrement des couvertures... De l'or mat... premier titre... Et la reliure... unique... un peu endommagée, mais ce n'est rien ; un peu de colle et il n'y paraîtra plus.

Avec la meilleure volonté de partager l'enthousiasme du brocanteur, le jeune homme ne parvenait à voir, dans cette œuvre d'art, cette merveille, qu'un de ces livres de prières tirés à des milliers d'exemplaires et qu'on achète neufs chez tous les libraires, quinze ou vingt francs.

—Combien voulez vous vendre ce livre ? demanda-t-il.

—C'est une première affaire, je ne veux pas vous faire marchander.

—Enfin votre prix ?

—Vous connaissez la valeur de certains livres, monsieur ; il y a des éditions elzéviriennes...

—Qui se payent très cher, je le suis ; mais ce livre n'est pas un elzévir.

—Sans doute ; cependant, l'édition...

—Dites-donc tout de suite ce que vous voulez le vendre.

—Cent francs, parce que c'est vous.

—Je le vois bien, fit le jeune homme en souriant.

Il tira de sa poche un billet de banque de cent francs et le mit dans la main du marchand.

—Je ne discute pas la valeur matérielle de ce livre, dit-il, ce n'est pas lui que j'achète cent francs, mais le souvenir autrement précieux qui s'y rattache.

L'homme rougit jusqu'aux oreilles.

—Je vis honnêtement de mon métier, balbutia-t-il en saluant humblement.

Le jeune homme mit le livre sous son bras et sortit de la boutique, enchanté de son acquisition.

VI

Le jeune homme rentra chez lui. Il occupait au deuxième étage d'une maison de la rue de Luxembourg un appartement de garçon très convenablement meublé ; il se composait de trois pièces : la chambre à coucher, où il y avait un bureau surmonté d'une étagère chargée de livres du meilleur choix ; le salon qui possédait un piano d'Erard, près duquel on pouvait compter une dizaine de partitions de nos meilleurs opéras, quelques romances et une infinité de morceaux pour piano ; appendus aux murs, deux paysages de Corot, des fleurs de Jourdan, une baigneuse de G. Reaud et une famille flamande de Rembrandt ; la salle à manger, dans laquelle se trouvaient un chevalet portant une marine ébanchée, des pinceaux, des couleurs et accrochés au mur, des fleurets et les divers autres objets dont on se sert pour faire des armes.

Tout cela indiquait que le locataire donnait également une partie de son temps aux exercices du corps et à ceux de l'esprit, qu'il aimait la bonne littérature et, qu'il se livrait à ces deux arts d'agrément : la musique et la peinture.

Heureux et satisfait, il contemplait le livre de prières qu'il avait placé devant lui sur le bureau.

—Cet excellent Parisel, se disait-il en souriant, qui vit honnêtement de son petit métier, est vraiment un homme fort aimable. Je lui dois de la reconnaissance, car j'aurais payé ce livre avec plaisir cinq cents et même mille francs. Il est vrai que c'est une première affaire et... il n'a pas voulu me faire marchander. Une première affaire... comme il doit arranger son client à la deuxième ! Oh ! il le connaît, son petit métier...

—C'est cent francs, monsieur, parce que c'est vous." Il a du flair, ce bon Parisel ; si celui-là ne devient pas millionnaire, tous les autres commerçants n'ont plus qu'à fermer leur boutique.

Et il riait.

Il s'assit devant son bureau et tourna le livre entre ses mains.

—Comme elle va être heureuse en le recevant ! Il a appartenu à sa grand-mère, c'est aujourd'hui une relique. Ah ! c'est ici qu'il y a une réparation à faire

Demain, à la première heure, je le porterai chez le relieur; je ne pourrais pas arranger cela moi-même.

Le carton de la couverture s'était détaché des petites cordelettes qui le maintenaient, et il n'était plus retenu au dos fixe que par des tranches-fils. La feuille de garde, quadrillée par filets d'argent, était également déchirée d'une extrémité à l'autre. De plus, le carton n'adhérait plus au velours de la couverture, et il serait tombé sans grand effort si, comme nous l'avons dit, il n'avait pas été arrêté par les tranches-fils. Entre ce carton décollé et le velours, qui restait tendu dans son cadre d'argent, il y avait un espace qu'on aurait pu comparer, avec un peu de bonne volonté, à la poche d'un portefeuille.

En soulevant légèrement le carton, afin de se rendre compte du travail qu'il y avait à faire, le jeune homme ne aperçut un papier dans l'espèce de poche dont nous venons de parler. Il le fit sortir adroitement en le piquant avec la pointe d'un canif.

Ce papier était plié en quatre: en l'ouvrant, un second papier, caché dans un pli du premier, tomba sur le bureau.

Le jeune homme n'eut pas plutôt jeté les yeux sur l'écriture et la signature du document qu'il tenait, qu'il poussa une exclamation de surprise. Il se mit à lire fébrilement. Il croyait faire un rêve et il se frottait les yeux comme un homme qui ne se sent pas bien éveillé.

Le premier papier était marqué d'un timbre royal et portait la date de 1842; l'autre, une simple lettre, portait la même date, et avait été écrite et signée par

une autre main. Toutefois, les deux documents étaient également précieux. Le jeune homme venait de faire une importante découverte. Il eût suffi de voir son agitation pour en être convaincu.

Au bout d'un instant ses yeux se remplirent de larmes.

—Oh! si mon père savait cela! s'écria-t-il. Que dois-je faire? Lui écrire? Non, pas encore.

Il y avait dans sa tête une foule de pensées, et une plus ardente, plus souveraine, dominait déjà toutes les autres. Depuis quelques heures, il n'était plus le même: il lui semblait qu'il avait été transporté, soudainement, dans un autre monde. Un horizon immense, qu'il n'avait jamais entrevu, déroulait sous ses yeux des rayonnements sans nombre de beautés éblouissantes. Et au milieu de ce panorama étincelant de lumière s'encadrait toujours, sans cesse, la tête charmante d'une jeune fille, aux joues pâlies, aux yeux baignés de larmes.

—Le bonheur, le bonheur! fit-il, révélant ainsi une de ses pensées. Dieu si juste le donne-t-il toujours à ceux qui le méritent?

Après avoir longuement réfléchi, il ouvrit un tiroir de son bureau et y enferma les deux papiers.

Le lendemain matin, il porta le mi-sel chez un relieur qu'il connaissait. Le travail de réparation n'était pas difficile, mais minutieux. Il fallait rasortir le papier de garde, refaire les nerfs, laisser sécher la colle. Tout cela demandait deux jours.

LUDOVIC ALEVY.

(A suivre)

Le "SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

SINGE SOCIAL, MONTREAL.

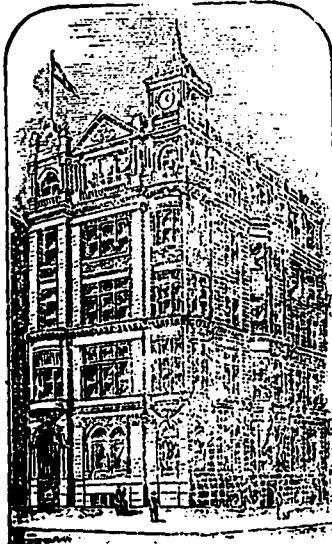
ROBERTSON MACAULAY, *Président.*
HON. A. W. OGILVIE, *Vice-Président.*
G. F. JOHNSTON,

T. B. MACAULAY, *Secrétaire.*
IRA B. THAYER, *Surintendant des Agences.*
Assistant Surintendant des Agences.

L'année 1894 a, jusqu'à maintenant, été des plus satisfaisante et, avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales



attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut, d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

Demandez à nos agents

De vous expliquer

Ce système.

O. LEGER,

GERANT DU DEPARTEMENT FRANCAIS
POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL.

ENCORE * DES * AVANTAGES !

93 rames de papier-note, réglé, \$1 25 la rame,
5 rames pour \$5.50.

VALEUR REELLE \$2 LA RAME.

130,000 Enveloppes blanches, No 7, 75c le mille. Valant \$1.00.

35,000 Enveloppes en papier-toile à 75c le mille. Valant \$1.50.

DEMANDEZ DES ECHANTILLONS.

**MORTON, PHILLIPS & CIE,
MONTREAL.**

'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS.....	53,053,710
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	5,200,000
REVENU ANNUEL.....	12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, Ecr.

DIRECTEURS ORDINAIRES:

W. W. Ogilvie; A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Epargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue, et en cas de feu un règlement prompt et libéral.
Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés aux taux les plus modérés.

BUREAU PRINCIPAL EN CANADA,

78 St-Francois-Xavier, Montreal.

GUSTAVE FAUTEUX,

TELEPHONE BELL No. 318.

Agent pour Montréal et les environs.

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie Desautniers, et publié par Aristide Filletteau au No. 22 rue Saint-Gabriel, Montréal.

**BURROUGHS & BURROUGHS,
AVOCATS**

Chambres 613 et 614 Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Montréal.

Téléphone 1521

Chas. S. Burroughs W Herbert Burroughs.

**ARTHUR GLOBENSKY
AVOCAT.**

"N. Y. L. B." Chambres 316 et 317.

**J. A. DROUIN
AVOCAT.**

Bâtisse de l'Assurance "New York Life" 11 PLACE D'ARMES, Chambres 316 et 317, Telephone 2243.

**EDEN MUSEE
ET THEATRE**

Edifice du Monument National
Le Seul Théâtre Français à 10c.
4 REPRESENTATIONS Par Jour
2.15, 4.00, 8.00, 915 hrs.

AU THEATRE
CHANSONNETTES, ROMANSES,
DANSES, AROBATES,
COMÉDIE ET OPÉRETTES.

AU MUSEE
MERCIER SUR SON LIT de MORT
100 Figure de cire, Léon XIII.
NOUVEAUTÉS CHAQUE SEMAINE.

Entrée du Musée - 10c.
Entrée du Théâtre - 10c.
Sièges réservés, 5c. ext.
Le Musée sera ouvert le DIMANCHE de 1 heure à 10 heures du soir.

JACQ. VANPOUCKE
PROFESSEUR DE
Clarinette et de Solfège,
221—RUE CRAIG—221

LA SAISON journal illustré des Dames, le plus beau et le plus complet. Le seul au monde publiant 100 Gravures par 50 OUVRAGES

50 OUVRAGES
1 de la France
1 de la Belgique
1 de l'Espagne
1 de l'Italie
1 de la Hollande
1 de la Prusse
1 de la Russie
1 de la Suède
1 de la Suisse
1 de la Turquie
1 de l'Allemagne
1 de l'Autriche
1 de la Hongrie
1 de la Pologne
1 de la Bohême
1 de la Moravie
1 de la Silésie
1 de la Galicie
1 de la Cracovie
1 de la Hongrie
1 de la Roumanie
1 de la Serbie
1 de la Bulgarie
1 de la Grèce
1 de la Turquie
1 de l'Égypte
1 de la Syrie
1 de la Perse
1 de l'Inde
1 de la Chine
1 de la Japon
1 de la Corée
1 de la Mandchourie
1 de la Sibirie
1 de la Russie
1 de la France
1 de la Belgique
1 de l'Espagne
1 de l'Italie
1 de la Hollande
1 de la Prusse
1 de la Russie
1 de la Suède
1 de la Suisse
1 de la Turquie
1 de l'Allemagne
1 de l'Autriche
1 de la Hongrie
1 de la Pologne
1 de la Bohême
1 de la Moravie
1 de la Silésie
1 de la Galicie
1 de la Cracovie
1 de la Hongrie
1 de la Roumanie
1 de la Serbie
1 de la Bulgarie
1 de la Grèce
1 de la Turquie
1 de l'Égypte
1 de la Syrie
1 de la Perse
1 de l'Inde
1 de la Chine
1 de la Japon
1 de la Corée
1 de la Mandchourie
1 de la Sibirie

Agents à Montréal,
L.S. JOSEPH & FRIERE,
1691 et 1693 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.
BOITE 274.

**POUR RELIER LES FASCICULES
"NAPOLEON"**

Nous avons fait faire une étampe toute spéciale; ceux qui ont l'intention de faire relier leurs fascicules feraient bien d'envoyer voir un échantillon de notre reliure à nos bureaux, ou demander notre agent qui fait le leur montrer.

JOHN LOVELL & FILS
23 Rue Saint-Nicolas.